

Mise en ligne : 30 mai 2016.
Dernière modification : 31 mai 2016.
www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ AFRICAINE DE PLANTATIONS D'HÉVÉAS (SAPH)

Épisode précédent :

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/SIPH_1935-1975.pdf

1953 : la Société indochinoise de plantations d'hévéas (SIPH) crée la Société africaine de plantations d'hévéas (SAPH) : 400 hectares près d'Ono (Côte-d'Ivoire).

Société africaine de plantations d'hévéas (Septembre 1968)

La SAPH a réalisé en Basse-Côte-d'Ivoire deux complexes hévéicoles :
— plantation de Toupah : 5.531 hectares plantés entre 1956 et 1963, dont 4.451 sont en exploitation.
— plantation de Bongo : 2.590 hectares plantés entre 1956 et 1961, dont 2.552 sont en exploitation.

Sur chacun de ces deux ensembles, il a été implanté une usine pour le traitement du latex suivant une technique nouvelle élaborée par la société PROMOCI ; la mise en œuvre des procédés Decan et Grana fait de ces installations de véritables prototypes visités par la plupart des spécialistes mondiaux du caoutchouc naturel.

La SAPH a été amenée à réaliser parallèlement une infrastructure sociale : villages, dispensaires, marchés, terrains de sports, etc., pour permettre de loger et faire vivre les 2.400 travailleurs qu'elle emploie à longueur d'année.

Le total des investissements agricoles, industriels et sociaux dépasse 3 milliards 400 millions de francs CFA.

En 1967, la production a été de 4.618 tonnes de caoutchouc, il est prévu 5.600 tonnes en 1968. La mise en saignée des jeunes cultures et l'augmentation progressive des rendements permettent d'escompter des productions de l'ordre de 10.000 tonnes en 1970 et 12.000 tonnes en 1975.

La SAPH est une société anonyme ivoirienne dont le capital social a été porté par étapes à 2.960.000.000 de francs CFA. **La SONAFI, société d'État, détient 50,03 % des actions, le solde étant souscrit par un groupe de sociétés privées dont la principale est la Société indochinoise de plantations d'heveas.**

Dafsa, *Liaisons financières*, 1978, p. 967 :
Société indochinoise de plantations d'hévéas
23, rue de l'Amiral-d'Estaing, Paris

SOFFO 31,95 %

Actionnaires

Participations

S.A.P.H. (Société africaine de plantations d'hévéas)(Côte-d'Ivoire) 29,02 %

SOFFO
Exercice 1982

• SOCIÉTÉ AFRICAINE DE PLANTATIONS D'HÉVÉAS (SAPH)

Capital : 4.036.800.000 F. CFA.

Participation SIPH : 36,65 %

Plantations d'hévéas en Côte d'Ivoire

La production de caoutchouc de l'exercice 1981-1982 clos le 30 septembre 1982, s'est élevée à 16.132 tonnes contre 14.318 tonnes pour l'exercice précédent.

Les comptes 1981-1982 font apparaître un bénéfice net après impôts, provisions et prélèvement réglementaire, de 205.152.032 F. CFA contre 643.086.360 F. CFA pour l'exercice précédent. Ce résultat s'explique par la stagnation persistante des cours du caoutchouc et l'étroitesse de la trésorerie qui en résulte.

Les programmes du centre pilote de Bettié et de plantations villageoises se sont poursuivis normalement.

Au total, y compris les plantations exploitées ou gérées par SAPH en dehors des siennes propres, la superficie plantée couvre 23.768 ha. Il y a lieu d'ajouter que le projet de doublement des plantations villageoises (3.500 ha) et du centre pilote (3.000 ha) vient d'être définitivement approuvé par la Banque mondiale et les autres établissements de crédit.

SOFFO
Exercice 1983
(Cote Desfossés, 26 juin 1984)

SOCIÉTÉ AFRICAINE DE PLANTATIONS D'HÉVÉAS (SAPH)

Participation SIPH : 38,62 %.

La production de caoutchouc de l'exercice 1982-1983 le 30 septembre 1983, s'est élevée à 16.341 t contre 16.132 t pour l'exercice précédent.

Les comptes de l'exercice 1982-1983 font ressortir un bénéfice net après impôts de 450 millions de F CFA contre 205.152.032 F CFA pour l'exercice précédent. Malgré ce résultat en progrès sensible qui s'explique par l'amélioration des cours du caoutchouc à partir de janvier 1983, la trésorerie demeure très serrée.

Y compris les plantations exploitées ou gérées par SAPH en dehors des siennes propres, la superficie totale plantée couvrait au 31 décembre 1983 24.017 ha.

Les perspectives d'activité restent bonnes et une nouvelle convention pour la réalisation et la gestion du programme hévéicole de l'État doit être prochainement signée.

1994 : François Bakou reprend les 45 % de l'État ivoirien dans la SAPH.

1995 : François Bakou reprend à Suez 60 % de la SIPH, actionnaire à 35 % de la SAPH.

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/SIPH_1995-1999.pdf

1999 : SICFA (Côte-d'Ivoire) rachète la SIPH.

2006 : Michelin apporte ses plantations à la SIPH contre 20 % du capital.

2007 : la SIPH rachète, pour 20 millions d'euros, la société ivoirienne Saibe (Société

agricole et industrielle de Bettie) et ses 2.800 ha d'hévéas.

Le caoutchouc rebondit

par Antoine Labey

(*Jeune Afrique*, 5 novembre 2008)

www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAH500p052-055.xml0/

[...] Troisième option pour grandir : les plantations villageoises. « Cela fait longtemps qu'en Côte d'Ivoire, nous achetons aux paysans et, aujourd'hui, nous assistons à une véritable explosion des cultures villageoises. [...] La récolte du latex a lieu toute l'année et le prix d'achat est fixé chaque mois en fonction du cours mondial. Il est passé de 150 F CFA le kilo en 2000 à 220 F CFA en 2004 et à 350 F CFA en 2006. Tant qu'il restera aussi rémunérateur, les agriculteurs continueront à étendre leurs plantations et la SIPH à voir croître sa production.
